



### Communiqué de presse

Saint-Denis, le 8 janvier 2019

# Intensification de la circulation de la dengue à La Réunion

La circulation du virus de la dengue s'intensifie depuis 2 semaines consécutives dans l'ouest et le sud de l'île, avec l'apparition de plusieurs nouveaux foyers actifs, notamment sur la commune de Saint Louis. Les équipes de lutte anti-vectorielle de l'ARS sont toujours fortement mobilisées et renforcées par des équipes d'interventions du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours). Mais pour être pleinement efficaces, les actions menées par la lutte anti-vectorielle doivent être complétées par une participation active de l'ensemble de la population dans la mise en œuvre des mesures de prévention. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, 6 763 cas de dengue ont été confirmés.

### Renforcement des équipes du SDIS auprès des agents de la lutte antivectorielle

Au vu de la recrudescence du nombre de cas signalés ces dernières semaines, la lutte anti-vectorielle a été renforcée, **depuis le 11 décembre 2018**, par des effectifs supplémentaires du SDIS (*Service Départemental d'Incendie et de Secours*). Formés et équipés par les agents de l'ARS, ce sont **20 sapeurs-pompiers volontaires** (10 précédemment), qui interviennent dorénavant aux côtés des équipes de lutte anti-vectorielle de l'ARS dans les quartiers où des cas de dengue ont été signalés.

Identiques à celles menées par l'ARS OI, leurs missions consistent à :

- informer et sensibiliser la population aux gestes de prévention ;
- supprimer tout ce qui peut contenir de l'eau (gîtes larvaires) dans les cours et les jardins ;
- éliminer les moustiques adultes susceptibles de transmettre la dengue à travers la réalisation de traitements insecticides de jour dans les zones les plus impactées.

Ces interventions rapides, menées en complémentarité des équipes de l'ARS OI sur les foyers naissants de dengue permettent de limiter les risques de diffusion du virus, contribuant de manière efficace à la stratégie globale de lutte anti vectorielle à La Réunion.

#### De nouveaux fovers identifiés

Actuellement, les **conditions météorologiques** (chaleur et fortes pluies) sont **particulièrement propices au développement des moustiques**, vecteurs de la dengue. De nouveaux foyers de circulation du virus dans l'île ont été identifiés :

- Rivière Saint Louis ;
- Les Avirons;
- Saint-Louis;
- Ravine des Cabris.

Ils représentent une situation à risque, qui nécessite une mobilisation de tous pour éviter tout démarrage d'une situation épidémique majeure.



# Situation épidémiologique au 8 janvier 2019

(données de la Cire OI, Santé Publique France)

Du 24 au 30 décembre, 30 cas de dengue ont été confirmés.

Les cas diagnostiqués sont répartis dans les zones suivantes :

- => Dans le sud : Les Avirons (3 cas), Saint-Louis (3 cas), La Rivière Saint-Louis (13 cas), Ravine des Cabris (1 cas), Saint-Pierre (1 cas)
- => Dans l'ouest : Saint-Paul Bois de Nèfles (1 cas), La Saline-Saint Gilles les bains (2 cas), Saint-Leu (2 cas), La Possession (1 cas), Piton Saint-Leu (2 cas), Trois Bassin (1 cas)

#### Au total depuis le début de l'année 2018, on enregistre :

- 155 hospitalisations pour dengue,
- 468 passages aux urgences,
- 6 décès dont 3 ont été considérés, après investigations, comme directement liés à la dengue



